Honoraires Gestion

Spot Immobilier
Mettez votre bien en lumière

Honoraires de gestion locative par lot	
1 lot	7% HT
2 à 5 lots	6% HT
+ 5 lots	5% HT

Gestion des parties communes en monopropriété (suivi technique, administratif et comptable)
2% HT par lot

Assurance Loyer Impayé
2,6% TTC du montant du loyer hors charges
Assurance Propriétaire Non Occupant
93 € TTC par an

Honoraires afférents à la visite du preneur, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail (bailleur et locataire)	
Barème applicable par partie(bailleur comme au locataire), soumis à modification en cas de révision du décret d'application, (le cumul avec les honoraires d'état des lieux est plafonné à un mois de loyer hors charges)	
Zone standard	8 € TTC/m²
Zone tendue	10 € TTC/m²
Zone très tendue	12 € TTC/m²

Honoraires de réalisation d'état des lieux d'entrée
3 € ttc/ m² à la charge du locataire
Honoraires de réalisation d'état des lieux de sortie
3 € ttc / m² à la charge du bailleur
offert si départ du locataire sous 8 mois

Honoraires de gestion locative Garage/Box/Parking
7% HT
Honoraires de gestion locative Local commercial ou professionnel
8% HT

Prestations optionnelles (TTC)	
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers.	30 € TTC
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire).	150,00 €
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle.	150,00 €
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle.	100,00 €
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux.	2% du montant HT des travaux
Montage d'un dossier de subvention, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds.	150,00 €
Conseil pour prestations exceptionnelles (taux horaire)	30 € TTC/heure passée